



DELF/ DALF

**Programmes, cours et politiques de l'Université
2016-2017**

Renseignements sur la publication

Publié par

Gestion de l'effectif étudiant

Université McGill
3415, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 0C8
CANADA

Contenu intégral © 2016 Université McGill. Tous droits réservés, y compris toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit.

L'Université McGill se réserve le droit de modifier les données apparaissant dans cette publication, notamment en corrigeant des erreurs, en apportant des correctifs aux droits de scolarité, aux horaires d'admission et aux exigences relativement aux unités et en modifiant ou en annulant certains cours ou programmes, et ce, sans avis préalable.

Certains cours ne sont pas offerts chaque année et des changements ultérieurs à la présente publication sont possibles. Pour connaître les plus récents renseignements sur les cours offerts, consultez l'horaire des cours sur Minerva à https://horizon.mcgill.ca/pban1/bwckschd.p_disp_dyn_sched.

- 1 DELF (Diplôme d'études en langue française) / DALF (Diplôme approfondi de langue française), page 7
- 2 Introduction, page 7
 - 2.1 Coordonnées, page 7
 - 2.2 Personnel administratif, page 7
- 3 Diplômes, page 7

Le DELF 1er niveau atteste l'acquisition des compétences de base en français, c'est-à-dire l'aptitude à communiquer en français dans toutes les situations courantes de la vie quotidienne.

2 unités :

- A1
- A2

DELF, 2e niveau

Le DELF 2e niveau correspond à un approfondissement de ces compétences : il comprend une connaissance générale de la civilisation francophone (française, québécoise, etc.) et une introduction à l'usage spécialisé du français dans une discipline choisie par le candidat ou la candidate.

2 unités :

- B1
- B2

DALF

Le DALF (Diplôme approfondi de langue française) concerne l'emploi spécialisé de la langue française dans une discipline choisie par le candidat. Ce diplôme indique une connaissance approfondie du français en général ainsi qu'une aisance dans certains sujets spécialisés.

2 unités :

- C1
- C2

Conditions

Le DELF est constitué de quatre (4) unités et le DALF de deux (2) unités. Vous pouvez les obtenir indépendamment l'une de l'autre dans le ou les pays de votre choix. Chaque unité correspond approximativement à une centaine d'heures d'apprentissage et est sanctionnée par un diplôme. Les notes sont définitives et sans appel.

Vous pouvez obtenir les différentes unités à votre rythme : celles que vous aurez déjà obtenues demeureront dans votre dossier. Si vous le souhaitez, vous pouvez échelonner la passation de ces unités sur plusieurs années ou, au contraire, vous présenter à plusieurs unités pendant une même session (par exemple, les deux unités du DELF 1er niveau). Aucun diplôme antérieur n'est exigé pour l'inscription aux examens DELF et DALF, ni aucune justification de préparation particulière ou de niveau.

Les formulaires d'inscription sont disponibles au site

www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/langues/examens-et-certification-0/attestation-delfdalf.

Téléphone : 514-398-2681

Télécopieur : 514-398-1769

Pour en savoir plus, y compris les dates, les frais à déboursier et les formulaires d'inscription, consultez le site Internet suivant :

McGill : www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/langues/examens-et-certification-0/attestation-delfdalf/inscription

Pour de plus amples renseignements concernant les examens, voir :

France : Centre international d'études pédagogiques : DELF DALF

www.ciep.fr/delf-dalf

Canada : site Web DELF-DALF :

delf-dalf.ambafrance-ca.org

Équivalences : DELF - DALF

DELF - DALF	Conseil de l'Europe	ALTE*
DALF C2	C2	5
DALF C1	C1	4
DELF B2 (anciennement les unités A5 et A6)	B2	3
DELF B1 (anciennement les unités A3 et A4)	B1	2
DELF A2	A2	1
DELF A1	A1	

DELF - DALF**Conseil de l'Europe****ALTE***** Association of Language Testers in Europe*

